**Enquêtes en Terrains Connus (ou Inconnus)**

**Myriam Bachir et Pascal Depoorter**

**Atelier N°3**

***Enquêter chez les « imposants »***

**Vendredi 17 janvier 2020**

**10h - 17h**

**La Citadelle**

**Maïa Drouard, doctorante en sociologie, UPJV /CURAPP-ESS**,

**Catégoriser ses enquêtés : comment faut-il appeler les militants du patrimoine ?**

Les propriétaires de « belles demeures » sont difficiles à catégoriser pour le sociologue. Comment définir ceux qui, depuis des siècles parfois, se considèrent comme les « propriétaires de la France » ? Le château fût longtemps l’apanage de la noblesse. Pour autant, même la noblesse demeure très représentée chez les propriétaires de châteaux, elle n’en a plus l’usage exclusif. Pourrait-on plutôt penser cette population en termes de bourgeoisie? Tous les châtelains ne sont pas propriétaires de leurs moyens de production, et si les châteaux constituent un patrimoine, tous ne sont pas destinés à devenir une exploitation économique. Par ailleurs, ces propriétaires ne partagent pas tous non plus la culture bourgeoise. Quant aux PCS, pas question non plus de les mobiliser dans la définition de cette population, car ce sont bien les vieilles pierres et non la profession qui rassemblent ces juges, chefs d’entreprise, médecins, enseignants, etc.

En travaillant sur le patrimoine immobilier qui « reste en famille », autrement dit qui n’est pas destiné à la spéculation immobilière, on réalise donc que la plupart des catégories habituellement mobilisées posent problème lorsqu’il s’agit de catégoriser cette population spécifique. Nous chercherons dans cette communication à aboutir à une catégorisation pertinente de cette population enquêtée ainsi qu’à comprendre comment tenir compte des éléments d’analyse offerts par les catégories écartées.

**Kevin Geay, chargé de recherche sociologie et science politique, IRISSO/Paris-Dauphine**

**Familier des beaux quartiers : du sociologue dans « ses petits souliers » au sociologue « dans ses pantoufles »**

Les chercheuses et chercheurs qui ont marqué la sociologie des classes supérieures étaient le plus souvent issus des classes moyennes et populaires. Sensibilisé par l’expérience douloureuse et précoce des rapports de domination, leur regard était à l’affût des inégalités sociales entre ceux d’en haut et ceux d’en bas. Mais ce rapport à l’objet « bourgeoisie » n’est pas le seul possible ; ni même le plus probable eu égard à l’élévation tendancielle du niveau social de recrutement des chercheurs en sciences sociales. De fait, on peut étudier les mondes bourgeois et en être soi-même issu. Avec quelles implications scientifiques ? Pour répondre à cette question, nous reviendrons sur l’enquête que nous avons conduite dans les beaux quartiers de 2010 à 2018.

**Dominique Connan, professeur de science politique, UPJV/CURAPP-ESS**

**Enquêter dans des lieux fermés. Clubs et élites au Kenya**  
  
Cette recherche, menée entre 2008 et 2013, avait pour objectif de restituer, dans l'ancienne colonie britannique du Kenya, les raisons pour lesquelles les Africains ont peu à peu investi une forme de sociabilité élitaire longtemps réservée aux seuls Européens. Par l'archive, l'ethnographie, l'entretien, il s'agissait d'enquêter sur des lieux privés et fermés, mais qui néanmoins façonnent l'attitude publique et le rapport à l’État des élites politiques et économiques kényanes. Cette intervention reviendra sur les particularités d'une telle enquête, les difficultés d'accès au terrain, et l'analyse des matériaux collectés.

**Laurent Willemez, professeur de sociologie, Université Versailles Saint Quentin en Yvelines**

**" 'S'imposer aux imposants', d'une expérience étudiante au travail d'un enseignant-chercheur : retour sur les conditions et les exigences de l'auto-analyse".**

Après un retour (commandé par les organisateurs de l’atelier) sur l’article de *Genèse*s, 1994 qui interroge la posture du chercheur débutant enquêtant chez les « imposants » : "S'imposer aux imposants. A propos de quelques obstacles rencontrés par des sociologues débutants dans la pratique et l'usage de l'entretien", il s’agira de présenter par un détour réflexif et l’auto analyse les postures de recherche de l’enseignant-chercheur enquêtant sur les magistrats et avocats.